

Inscription scolaire

Rentrée 2021/2022

Inscription du lundi 29 mars 2021 au vendredi 23 avril 2021 en mairie
pour les enfants nés en 2018 et les nouveaux Marinois

Afin de réaliser l'inscription scolaire de votre enfant à Marines, merci de remplir le formulaire et joindre une copie des documents suivants :

- Un document justifiant de l'identité de l'enfant (CNI, passeport, livret de famille, copie acte de naissance)
- Un document justifiant de l'identité des personnes responsable de l'enfant (livret de famille, CNI, passeport). En cas de situation particulière, une copie du jugement pourra être demandée.
- Un document justifiant de leur domicile
- Certificat de radiation si l'enfant était déjà scolarisé

Pour tout renseignement, merci d'appeler le service scolaire :

Tel : 01-30-39-42-02

Email : service.population@mairie-marines.org